

## La ville d'Hérouville-Saint-Clair obtient le label "cité éducative"

*Tendance Ouest*

2-3 minutes

---

Porté par Jean-Michel Blanquer, le ministre de l'éducation nationale, le projet "cité éducative" est développé dans 80 villes en France. Celle d'Hérouville-Saint-Clair (Calvados) en fait désormais partie. La "cité éducative" est avant tout un dispositif national pour les Réseau d'éducation prioritaire (REP) et REP+. Née d'une collaboration étroite entre les élus, les services de l'Etat et les associations, *"elle s'inscrit dans la politique de la ville"* insiste Stéphane Guyon, Secrétaire général de la préfecture.

Elle vise à *"développer et consolider les actions en matière d'éducation pour les personnes en difficulté"* explique Rodolphe Thomas, maire d'Hérouville-Saint-Clair. Elle doit permettre une égalité des chances et d'assurer une continuité de parcours pour les jeunes de 3 à 25 ans. Ce projet de "cité éducative" a pour but de **faciliter l'intégration des jeunes dans des stages d'entreprise**, notamment le stage de découverte en 3<sup>ème</sup>, de **donner tous les moyens aux jeunes pour s'insérer dans la vie professionnelle et de les accompagner à la citoyenneté**. Un budget de 100 000 euros a déjà été attribué dont 15 000 euros au collègue Pierre Varignon.

### Un travail de longue date

*"Ce projet souligne un travail déjà engagé depuis longtemps par la ville"* précise Caroline Boisset, maire-adjoint en charge de l'éducation, de la petite enfance et de la santé, avant d'ajouter que *"l'ambition est de transformer les certitudes en un 'tout est possible pour la jeunesse' "*. Les actions restent encore à définir, le maire assure notamment que le **numérique constitue un "chantier primordial"**.

Justine Tariel

**A LIRE AUSSI.**